



Extrait du registre
des délibérations du Conseil Municipal
de la commune de SAINTE-CONSORÇE

Séance du mercredi 22 mars 2023

Délibération n° 2023-17

Nombre de membres :

En exercice : 19

Présents : 13

Pouvoirs : 6

Votants : 19

Date de convocation du Conseil Municipal : 16 mars 2023

Date d'affichage électronique de la convocation : 16 mars 2023

Secrétaire de Séance : Bertrand GAULÉ

Présents : Pascal DIDELET – Marylène CELLIER - Bertrand GAULÉ – Laurence PAGNON - Franck BAULAN – Odile BELIER COLLONGE - Nathalie ROUGEMONT - Emmanuel VINCENT– Serge FERRANDEZ - Yoann TRICAULT – David OHANNESSIAN – Charlotte PIERRAT – Julie SABY

Absent(s) représenté(s) :

Jean-Marc THIMONIER a donné pouvoir à Pascal DIDELET – Elisabeth SAGE à Laurence PAGNON – Magalie NEVEU à Bertrand GAULÉ – Vincent BRUN à Serge FERRANDEZ - Caroline VITAL à Yoann TRICAULT - Thomas RIGAUD à Julie SABY

Absents :

FINANCES– Présentation et vote des subventions 2023 allouées aux associations

Madame Laurence PAGNON, adjointe en charge de la commission « Vie Associative et Culturelle », présente à l'assemblée les différentes subventions sollicitées par les associations. Ces demandes ont fait l'objet d'une étude lors de la réunion à laquelle assistaient les commissions « Vie Associative » et « Finances ».

Trois grands axes ont été définis :

1. Donner la priorité aux activités destinées aux jeunes,
2. Dynamiser la vie associative,
3. Apporter une aide aux projets innovants,

Les demandes de subventions des associations ont été réparties en plusieurs catégories :

- ✓ **Associations situées à Sainte Consorçe :**
Cette classification concerne les associations relevant des domaines : culturel, social, socio culturel, festif et sportif.
- ✓ **Associations à caractère intercommunal**
- ✓ **Associations d'Intérêt Communal**
- ✓ **Autres associations à caractère sportif, éducatif, humanitaire**
- ✓ **Associations diverses, autres**

Il est proposé à l'Assemblée de subventionner les associations comme présenté ci-après

Nom de l'association	Proposition commission 2021	Proposition commission 2022	Proposition commission 2023
Musikal'Ouest	2 800	2 800	3 000
ACOPoterie FUSING	250	400	250
ALCREA (atelier créatifs)	180	150	200
Amicale des Sapeurs Pompiers	750	750	750
Soleil d'Automne	500	500	500
ASCC section Dance	500	500	500
section Tennis table			200
amicale des classes	200	0	-
comité de jumelage			1 500
CLASSE EN	400	400	400
Comité d'Animation	3 000	5 850	5 000
Société de chasse Marcy/ste consorce	100	100	100
Ste Consorce BMX TEAM	900	500	500
Solidarité Emploi	400	400	400
MFR STE CONSORCE	110	110	110
FNACA(anciens combattants de Marcy)	50	50	-
Un lieu pour tous	150	0	-
asso amis du musée			400
paroisse	201	212	200
Araire	200	200	200
Val lyonnaise		200	200
APE	0	2000	-
classe verte CM2	0	2700,71	2 999
asso sportives externes		600	200
Hand MARCY			285
judo marcy			240
entente st genoise			180
total		17822,71	18 314

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, après un vote à main levée dont le résultat est le suivant :

Votants : 19 – suffrages exprimés : 19 - *Abstention* : 0 Pour : 19 – *Contre* : 0

- **APPROUVE** l'attribution des subventions allouées aux associations telle que présentée,
- **DIT** que les crédits sont inscrits au BP 2023 à hauteur de 21.000,00 € afin de répondre à d'éventuelles demandes.

Le Maire
Jean-Marc THIMONIER



*Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que ci-dessus
Ont signé au registre Le Maire et le secrétaire de séance
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.
Certifié exécutoire compte tenu de sa transmission en Préfecture
et sa publication sur le site internet de la commune*